

Ce module répond à l'obligation de formation de la réglementation du 1^{er} juillet 2014

A Savoir

POUR QUI ?

- Tout professionnel conduisant un véhicule TPMR
- 10 personnes maximum

PRÉ-REQUIS

Permis B
Aucune condamnation au casier judiciaire n°2, datant de moins de 3 mois

COMMENT ?

Approches pédagogiques interactive, interrogative et démonstrative

COMBIEN DE TEMPS ?

Format sur 3 jours :
2 jours + 1 (retour sur expérience)

OÙ ?

- Sur site
- Au siège de CARPA Access

Les + de la formation

- **Atelier présentiel dans un véhicule**
- **Cas pratique sur plateforme d'arrimage**
- **Vidéo pédagogique**

Transporter dans les meilleures conditions les personnes à mobilité réduite (PMR)

OBJECTIFS

- Appliquer la réglementation
- Prendre en charge les différents handicaps
- Adapter sa communication et adopter de bons comportements
- Sécuriser la personne à mobilité réduite et savoir arrimer son fauteuil roulant

CONTENU DE LA FORMATION

- Prise de connaissance de la réglementation en vigueur
- Mieux se connaître pour mieux communiquer
- Découverte des différentes familles de handicaps
- Prendre en compte les spécificités de chaque handicap
- Les bonnes pratiques de la prise en charge :
 - Connaître les gestes et postures à adopter
 - Comment manipuler la personne avec bienveillance
- Protocole d'arrimage sur véhicule et / ou plateforme et respect des obligations de sécurité
- Mon plan d'actions pour le jour 3
- Retour d'expériences

Nos supports de formations et nos locaux peuvent être adaptés à tout handicap. Toutefois, tous besoins spécifiques doivent être signalés à l'avance.

